

**Inauguration de l'aérogare  
de Blois – Le Breuil**

Intervention de Maurice LEROY,  
Ancien Ministre, Président du Conseil général de Loir-et-Cher

**Jeudi 3 juillet 2014 à 10 h 00**

**Allocution de  
Maurice LEROY**

*Ancien Ministre, Président du Conseil général de Loir-et-Cher*

Madame le Sous-préfet,  
Monsieur le Vice-président,  
Messieurs les Conseillers généraux,  
Messieurs les Maires,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue sur l'aérodrome de Blois – le Breuil aux confins de trois communes du Loir-et-Cher : La Chapelle-Vendômoise, Villefrancoeur et Landes-le-Gaulois, et vous remercie d'être venus aussi nombreux pour partager avec nous cet évènement : l'inauguration de notre nouvel aérogare.

Permettez-moi de retracer, en quelques mots, l'historique de ce site de près de 225 hectares, créé comme un camp d'aviation par l'Armée de l'air, il y a maintenant 75 ans. Cela me semble essentiel pour comprendre et expliquer les raisons qui nous réunissent aujourd'hui autour de cet aérodrome.

De nombreux vestiges datant de la Deuxième Guerre Mondiale nous témoignent d'une activité soutenue ici. Ainsi, en juin 1940, l'aérodrome fut utilisé quelques jours par le Groupe de Reconnaissance 2/33 dans lequel a été affecté Antoine de Saint-Exupéry en 1939. C'est ce Groupe de Reconnaissance qui observera la progression allemande dans cette terrible guerre éclair – la Blitzkrieg – dont la France est frappée durement en mai 1940 dans les Ardennes. Antoine de Saint-Exupéry, avec qui nous sommes liés en Loir-et-Cher par son Petit Prince, inspiré par un jeune garçon, Pierre SUDREAU, ancien Ministre, député-maire de Blois, fit donc un court séjour dans notre ciel loiretchérien. Il évoquera d'ailleurs dans « Pilote de Guerre » ses vols au-dessus de la Beauce.

Tombé entre les mains de Luftwaffe, l'aérodrome sera utilisé comme aérodrome auxiliaire pour des vols de reconnaissance et des vols météo en direction de l'Angleterre. La ferme de Villeroux servit de quartiers ou de poste de commandement, plusieurs baraquements furent construits ainsi qu'un hangar demi-ballon. En 1944, l'Armée américaine, puis l'Armée de l'Air française prennent possession de l'aérodrome.

C'est dans les années 1947-1948 que commence à se développer l'activité vol à voile. En 1966, l'ancienne aérogare est réalisée sous l'impulsion des Chambres de Commerce et d'Industrie de Blois et Vendôme. Puis, sont construits une piste revêtue de 800 mètres (l'actuel piste 12/30) doublée d'une bande en herbe parallèle, un nouveau hangar et un restaurant « Le Concorde » avec des bureaux pour l'aéro-club, qui abandonne alors les locaux de la ferme de Villeroux.

Dans les années quatre-vingt, la piste fut rallongée et portée à 1 250 mètres, un balisage installé et une balise VOR mise en service. Classé en catégorie C et affecté à titre unique à l'Aviation Civile pour les besoins de l'Aviation Générale, l'aérodrome est ouvert au trafic international depuis 1998.

En 1990, le Département de Loir-et-Cher, les communes de Blois, Vendôme et la CCI de Loir-et-Cher créent le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aérodrome (SMAEB) chargé de l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de l'aérodrome dans le cadre d'une convention avec mutation domaniale conclue avec l'État.

Jusqu'au transfert par l'État de la propriété de l'aérodrome au Conseil général de Loir-et-Cher en 2006, puis la prise en gestion directe de la plate-forme par notre collectivité le 1<sup>er</sup> avril 2010, le Syndicat mixte sera géré sous l'impulsion d'André BUISSON, son président, dont je tiens à saluer l'action permanente pour faire entendre la voix de l'aérodrome au sein de l'Assemblée départementale.

Ce petit tour de piste historique effectué, nous nous retrouvons donc aujourd'hui avec un aérodrome qui accueille de jour comme de nuit les trafics nationaux et internationaux. Principalement dédié à l'aviation légère de loisirs et l'aviation d'affaires, c'est aussi un site qui accueille des activités économiques et agricoles.

Le 18 février 2013, nous avons posé la première pierre de l'aérogare. Je vous donnais alors rendez-vous pour le jour où la truëlle serait remplacée par la paire de ciseaux.

Dix-sept mois après nous sommes fin prêts pour l'atterrissage !

Les investissements du Conseil général en faveur des bâtiments Aérogare et Services de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs (SSLIA) traduisent notre volonté de réaliser des ambitions fortes pour ce site :

- **ambition de mener une politique forte de développement aéronautique et économique de la plate-forme** afin de consolider et promouvoir l'ensemble des activités aériennes, de loisirs ou d'affaires. Cette nouvelle aérogare est également la vitrine de la zone d'activités de 5 hectares qui accueille aujourd'hui 14 entreprises représentant 80 emplois et dont l'extension prévoit à terme un aménagement de 43 hectares dédiés aux activités économiques high-tech et aéronautiques.
- **ambition d'apporter une offre de qualité** : avec sa vigie à 360°, l'aérogare garanti le maintien en exploitation de toutes les pistes (6), en dur et en herbe et permet de fournir un service d'information et d'alerte de qualité. Les pilotes peuvent bénéficier d'un avitaillement 24h/24h, d'un service d'information et d'alerte et d'un service pompier ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h et 24h/24h sur demande.

De nouvelles prestations de services sont aussi proposées aux usagers : une salle de repos pilote accessible 24h/24h équipée d'une télévision et du wi-fi et de toutes les commodités, une salle de réunion mise à disposition des associations de la plate-forme et des entreprises.

- **ambition de garantir le niveau de sécurité attendu des usagers** qu'ils soient implantés au Breuil ou usagers d'un jour.
- **ambition de développer une offre de service étendue aux usagers** : nouveau restaurant, mais aussi demain un hôtel.
- **ambition de faire du Breuil « la vitrine de l'ULM »** : chaque année se déroule le salon de Blois ULM de renommée internationale. La prochaine étape sera de réaliser une nouvelle zone événementielle pour les manifestations aériennes en zone sud, support à l'organisation de rassemblement et au développement de l'ULM notamment.

Au total, sur l'aérodrome de Blois – Le Breuil, ce sont près de 1,8 millions d'euros qui ont été investis par le Conseil Général, avec le soutien de l'État et du Conseil Régional dans le cadre de la convention Région-Département.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont impliqués ces trois dernières années, personnels et entreprises engagés dans ce projet, et plus particulièrement Bernard PILLEFER et Claude BEAUFILS qui, autour de votre interlocutrice sur le site, Florence JOLI, s'investissent beaucoup pour réussir et faire de cette plate-forme un élément fédérateur et attractif de notre territoire.

Je terminerai en revenant sur Antoine de Saint-Exupéry, dont je vous livre cette citation : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».